



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 2 mai 2017

Immersion des produits de dragage d'entretien du chenal d'accès du port de Rouen

Le Grand Port Maritime de Rouen a sollicité le 20 novembre 2015 des préfets de la Seine-Maritime, du Calvados et de l'Eure l'autorisation de réaliser les dragages d'entretien du chenal d'accès du port de Rouen et de procéder à l'immersion des produits de dragage sur le site dit du « Machu » afin d'assurer la pérennité de l'accès des navires au port.

Cette demande, présentée au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement, vise à autoriser un nouveau site de clapage en remplacement du site dit du « Kannik » utilisé jusqu'alors mais arrivé à saturation.

Elle a été précédée d'une phase d'expérimentation menée depuis 2011 sur le site afin d'évaluer au mieux les impacts environnementaux de cette opération.

Ce dossier a fait l'objet de la part des services de l'État et du pétitionnaire d'une forte concertation, notamment auprès d'un comité de suivi créé spécifiquement et du conseil scientifique de l'estuaire de la Seine associé à l'évaluation des impacts.

L'enquête publique qui s'est déroulée du 14 octobre au 17 novembre 2016 a permis à la commission d'enquête d'émettre un avis favorable au projet, assorti d'une réserve et de deux recommandations.

Les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) de la Seine-Maritime, du Calvados et de l'Eure, saisis conformément à la procédure d'autorisation environnementale, se sont prononcés favorablement sur le projet lors de leurs réunions des 7 février, 14 février et 7 mars 2017.

Par arrêté conjoint du 28 avril 2017, la préfète de la Seine-Maritime et les préfets du Calvados et de l'Eure ont autorisé le Grand Port Maritime de Rouen à procéder aux dragages d'entretien du chenal d'accès au port de Rouen et à l'immersion des produits de dragage sur le site dit du « Machu » pour une durée de dix ans.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr